

على المترشح أن يختار أحد الموضوعين الآتيين:
الموضوع الأول

Torture en Algérie : Maurice Audin, un crime français

Emmanuel Macron a reconnu la responsabilité de l'Etat dans la disparition de ce mathématicien communiste. Depuis 61 ans, sa famille se bat pour faire connaître la vérité sur sa mort.

Au téléphone, la voix semble fragile, presque frêle, mais dès les premiers mots, on devine derrière ces sons étouffés une incroyable force d'âme. A 87 ans, Josette Audin n'a rien perdu de sa détermination à faire connaître la vérité, « toute la vérité » sur la mort de son mari, Maurice Audin, torturé et assassiné à l'âge de 25 ans par l'armée française pendant la bataille d'Alger en 1957.

Cette veuve ne s'est jamais remariée. Entourée de ses deux enfants, elle dit vivre aujourd'hui « un grand moment d'émotion » depuis la reconnaissance, hier, jeudi 13 septembre, par le président de la république de la responsabilité de l'Etat français dans la disparition de son époux. Mais heureuse, non, Josette Audin ne l'est pas, confie-t-elle : « Mon combat n'est pas fini. Comment Maurice a-t-il été tué ? Quels sont les noms de ses tortionnaires ? Qu'a-t-on fait de son corps ? **Nous** ne le savons toujours pas. Il faudrait que des gens parlent enfin... ». Malgré les dizaines d'enquêtes menées, les nombreux livres publiés, les archives officielles déjà déclassifiées et le travail de plusieurs historiens, cette affaire reste, en effet, l'un des derniers secrets de la guerre d'Algérie.

Il faut rappeler qu'en 1957, le jeune et brillant mathématicien français, qui prépare une thèse de doctorat à la Sorbonne, enseigne à l'université des sciences d'Alger. Anticolonialiste, **il** milite avec sa femme Josette au Parti communiste algérien (PCA). N'ayant aucune responsabilité hiérarchique au sein de l'appareil politique, il ne vit pas dans la clandestinité comme beaucoup de ses camarades, traqués depuis la dissolution du PCA en 1955. Certes, il distribue des tracts, et il lui arrive aussi d'héberger des amis en cavale, mais il n'a jamais été mêlé à un attentat. Après avoir proclamé la loi martiale, le général Massu donne mission à ses parachutistes, devenus les maîtres incontestés de la ville, de rétablir l'ordre « par tous les moyens ». Arrêté, Maurice a été torturé impitoyablement, exaspéré par son silence, le tortionnaire l'a tué.

Alors, contrairement à la version officielle, ce héros n'était pas disparu, ni évadé, **on** l'a tué faisant un mort sans sépulture.

Marie-Béatrice Baudet, *Le Monde*, 14 septembre 2018

Miss Algérie 2019 : mais pourquoi tant de haine ?

Depuis le 4 janvier dernier, une polémique autour de la nouvelle Miss Algérie fait rage sur les réseaux sociaux. La raison : Khadidja Benhamou, 19 ans, élue Miss Algérie 2019, aurait une couleur de peau trop foncée et serait ainsi trop « noire » (...).

C'est la première fois depuis la création de la compétition dans les années 1980 qu'une candidate originaire du sud-ouest du pays remporte l'écharpe. (...). Élue Miss Algérie 2019, **elle** est depuis lors victime de publications et commentaires racistes sur les réseaux sociaux algériens. Sa peau noire dérange des internautes qui se disent « choqués du choix du jury ». Plus virulentes que l'année dernière **où** les internautes n'avaient pas non plus appréciés le choix de la gagnante, une reine de beauté blonde aux yeux bleus, les critiques de cette année s'attaquent à la couleur de la peau, mais aussi, à la texture des cheveux de la jeune femme jugée pas assez lisse et donc trop crépu. En réalité, Khadidja Benhamou doit affronter deux problématiques majeures : le colorisme¹ et la négrophobie². (...)

Les messages de soutien se sont multipliés à la suite de ces publications haineuses. (...) « Soutien total pour Khadidja Benhamou, Miss Algérie 2019, face à la critique raciste sur la couleur de sa peau. Il est déplorable qu'en 2019 certains soient encore discriminés à cause de la seule pigmentation de leur peau. C'est aussi inconcevable qu'intolérable », s'exclame Gilchrist Boni sur Twitter.

Plusieurs médias nationaux ont consacré articles et éditoriaux à ce sujet, appelant à dépasser le cadre de l'élection de Miss Algérie. Pour la journaliste Nidal Aloui, **qui** publie dès dimanche son édito sur le site d'information TSA, « l'indignation ne suffira pas. Ces comportements doivent trouver une réponse des pouvoirs publics qui nous renvoient sans cesse à l'identité nationale. L'Algérie est diverse. Mais cette diversité n'est pas incarnée dans la représentation politique, dans les médias et dans la production audiovisuelle ».

Malheureusement, le cas de Miss Algérie n'est pas un cas isolé, ni en Afrique, et encore moins dans le monde. **On** se souvient de l'ex-miss France Alicia Ayllies. Lors de son élection, la jeune n'avait pas été épargnée par les propos racistes.

www.lepoint.fr (rubrique : Afrique), 8 janvier 2019

1- **Le colorisme** : Mépris des Noirs = répulsion envers les Noirs.

2- **La négrophobie** : Discrimination fondée sur les variations d'intensité de couleur de la peau des personnes.

Questions

I- Compréhension de l'écrit : (12 pts)

1- Quel est le thème abordé dans ce texte ?

2- La salve de critiques que Khadidja Benhamou a essuyée trouve son origine dans :

- Les médias nationaux
- Les réseaux sociaux

Recopiez la bonne réponse puis justifiez-la en relevant du texte la phrase qui le montre.

- 3- En vous aidant du texte, classez les arguments suivants :
- a- Meilleure représentation de la diversité ethnique en Algérie.
 - b- Physique ne représentant pas la femme algérienne.
 - c- Réactions sexistes et racistes.
 - d- Incarnation de la diversité ethnique dans le champ politico-médiatique.
 - e- Jeune femme ne correspondant pas aux canons de beauté de la société algérienne.
 - f- Déferlement de haine.

- Favorable à l'élection de Miss Algérie 2019 :
- Défavorable à l'élection de Miss Algérie 2019 :

- 4- « Une polémique autour de la nouvelle Miss Algérie **fait rage** sur les réseaux sociaux »
- L'expression soulignée veut dire que :
 - La polémique s'enflamme
 - La polémique s'apaise
 - La polémique s'achève

Recopiez la bonne réponse

- 5- Relevez du texte quatre (4) mots et expressions appartenant au champ lexical de « racisme ».
- 6- La présence de l'auteur dans son texte est sous-entendue.
Justifiez-la en relevant quatre (4) modalisateurs différents.
- 7- Selon l'auteur, Khadidja Benhamou n'est pas la seule reine de beauté à avoir été victime de violence raciste.
Relevez dans le texte la phrase qui justifie cette affirmation.
- 8- Indiquez à qui / quoi renvoient les pronoms soulignés dans le texte.
- 9- La thèse de l'auteur est exprimée implicitement. **Explicitiez-la brièvement.**
- 10- « En réalité, Khadidja Benhamou doit affronter deux problématiques majeures : **Le colorisme et la négrophobie** ».
La société algérienne est-elle vraiment marquée par ces deux formes de racisme ?
Répondez en deux ou trois lignes.

II- Production écrite : (08 pts)

Traitez un seul sujet au choix :

Sujet 1 : Le texte que vous venez de lire vous a énormément plu et vous voulez en faire profiter vos camarades.

Rédigez en une centaine de mots le compte rendu critique de ce texte qui sera mis en ligne sur le site internet de votre lycée.

Sujet 2 : Vous êtes membre d'une association qui lutte contre le racisme dans toutes ses formes.

Rédigez un appel d'une quinzaine de lignes à travers lequel vous sensibilisez les jeunes de votre âge à ne pas être raciste envers les gens.

Votre appel sera publié sur la page Facebook de votre lycée.

انتهى الموضوع الثاني